

**Règlement particulier du jeu de grattage de La Française des Jeux
accessible par internet dénommé « VOLCANO REX »**

(Applicable à compter du 30 juillet 2025)

**Article 1
Cadre juridique**

Le présent règlement particulier est pris en complément des Conditions générales de l'offre des jeux de loterie sur compte de La Française des Jeux (anciennement Conditions générales de l'offre des jeux de loterie en ligne) publiées sur www.fdj.fr, dont les dispositions s'appliquent au présent jeu, ainsi que du règlement du jeu accessible par internet dénommé « SUPER JACKPOT », dont les dispositions s'appliquent à l'offre de jeux décrite à l'article 2 du présent règlement.

**Article 2
Participation aux jeux « VOLCANO REX » et « SUPER JACKPOT »**

La participation au jeu « VOLCANO REX » implique la participation au jeu « SUPER JACKPOT », régi par son propre règlement visé à l'article 1^{er} du présent règlement.

Les jeux « VOLCANO REX » et « SUPER JACKPOT » sont obligatoirement commercialisés ensemble et constituent une offre commune de jeux dont le prix de vente est fixé à 3 € et se décompose comme suit :

- 2,91 € pour le jeu « VOLCANO REX »
- 0,09 € pour le jeu « SUPER JACKPOT »

En jouant à « VOLCANO REX », le joueur dispose de neuf participations au jeu « SUPER JACKPOT », le prix de chaque participation étant de 0,01€.

**Article 3
Emissions d'unités de jeu et prix du jeu**

Le jeu est fractionné en plusieurs émissions d'unités de jeu, chaque émission est répartie en blocs de 1 500 000 unités de jeu. Le prix de vente de l'unité de jeu est fixé à 2,91 €. Le joueur valide sa mise, débitée sur les disponibilités de son compte FDJ, en cliquant sur le bouton « Jouez 3 € ».

**Article 4
Lots du jeu « VOLCANO REX »**

Pour chaque bloc d'unités de jeu, le tableau de lots est le suivant :

Nombre de lots	Montant du lot	Total
1 lot de	50 000 €	50 000 €
1 lot de	1 000 €	1 000 €
2 lots de	500 €	1 000 €
20 000 lots de	50 €	1 000 000 €
20 000 lots de	20 €	400 000 €
35 000 lots de	10 €	350 000 €
130 000 lots de	5 €	650 000 €
230 267 lots de	3 €	690 801 €
435 271 lots formant un total de		3 142 801 €

Le montant du lot indiqué dans le tableau ci-dessus correspond au lot global de l'unité de jeu et peut correspondre dans certains cas à un cumul de gains au sein de la même unité de jeu.

Article 5 Description du jeu « VOLCANO REX »

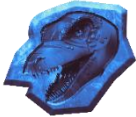
5.1. L'unité de jeu est composée d'une première étape de jeu dénommée « Jeu principal » et peut être composée dans certains cas d'une seconde étape de jeu dénommée « Jeu Bonus ».

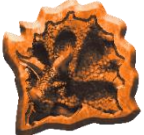
5.2 Première étape de jeu dénommée « Jeu principal »

5.2.1 Le « Jeu principal » est représenté à l'écran par une matrice composée de six lignes et de cinq colonnes.

5.2.2 Le joueur clique sur le bouton « GO » pour effectuer un premier lancer et révéler 30 symboles. Le joueur dispose de cinq lancers.

5.2.3 Si le joueur découvre dans la matrice, au cours d'un lancer, une suite continue de 3 symboles identiques, alignés horizontalement, verticalement ou en diagonale, il remporte le gain associé à cette suite continue, tel que figurant sur l'écran des règles du jeu et dans le tableau ci-dessous :

Si le joueur découvre une suite continue de :	Le joueur remporte un gain de :
Symboles « fossile »	
3 symboles « fossile rouge T-Rex » identiques 	0,5 €
3 symboles « fossile jaune Ptérodactyle » identiques 	0,5 €
3 symboles « fossile bleu Vélociraptor » identiques 	0,5 €
3 symboles « fossile vert Dilophosaure » identiques 	0,5 €

3 symboles « fossile violet Giganotosaure » identiques 	0,5 €
3 symboles « fossile orange Tricératops » identiques 	0,5 €
Symboles « dinosaure »	
3 symboles « dinosaure T-Rex » identiques 	1 €
3 symboles « dinosaure Vélociraptor » identiques 	2 €
3 symboles « dinosaure Ptérodactyle » identiques 	3 €
3 symboles « dinosaure Dilophosaure » identiques 	5 €
3 symboles « dinosaure Giganotosaure » identiques 	10 €
3 symboles « dinosaure Tricératops » identiques	50 €



5.2.4 Si le joueur découvre dans la matrice, au cours d'un lancer, un symbole « dinosaure » entouré de flammes, le ou les symboles « fossile » correspondant à la même espèce de dinosaure se transforment en symboles « dinosaure ».

5.2.5 Si le joueur découvre dans la matrice, au cours d'un lancer, un symbole « œuf », tel que représenté sur l'écran des règles du jeu, 3 œufs apparaissent à l'écran de jeu. Le joueur clique sur l'un des 3 œufs et remporte un gain parmi les montants en euros suivants : 0,5 €, 1 €, 2 €, 3 €, 4 €, 5 €, 10 €, 30 €, 50 €, à l'exclusion de tout autre montant.

5.2.6 Si le joueur découvre dans la matrice, au cours d'un lancer, un symbole « volcan », tel que représenté sur l'écran des règles du jeu, il collecte un gain potentiel parmi les montants en euros suivants : 0,5 €, 1 €, 2 €, 3 €, 4 €, 5 €, 10 €, 20 €, 30 €, 50 €, 500 €, à l'exclusion de tout autre montant.

Si le joueur découvre dans la matrice, au cours du « Jeu principal », un symbole « collecter », tel que représenté sur l'écran des règles du jeu, il remporte le ou les gains potentiels collectés, dont le total est un gain parmi les montants en euros suivants : 0,5 €, 1 €, 2 €, 3 €, 4 €, 5 €, 10 €, 20 €, 30 €, 50 €, 500 €, à l'exclusion de tout autre montant.

5.2.7 Si le joueur découvre dans la matrice, au cours d'un lancer, un symbole « +1 » ou « +2 », tels que représentés sur l'écran des règles du jeu, il obtient respectivement un ou deux lancer(s) supplémentaire(s).

5.2.8 Si le joueur découvre dans la matrice, au cours d'un lancer, un symbole « bonus », tel que représenté sur l'écran des règles du jeu, il accède au « Jeu bonus » une fois ses lancers épuisés.

5.2.9 Si le joueur découvre dans la matrice, au cours d'un lancer, un symbole « météorite », tel que représenté sur l'écran des règles du jeu, plusieurs symboles disparaissent (y compris le symbole « météorite ») et sont remplacés par de nouveaux symboles.

5.2.10 Lorsque le joueur découvre une suite continue de 3 symboles identiques, conformément au sous-article 5.2.3, ou un (des) symbole(s) décrit(s) aux sous-articles 5.2.5 à 5.2.8, le ou les symboles découverts disparaissent et sont remplacés par les symboles qui étaient présents au-dessus de ces derniers dans la matrice. De nouveaux symboles apparaissent en haut de la matrice afin que celle-ci comporte toujours 30 symboles.

5.2.11 Le « Jeu principal » prend fin lorsque le joueur ne dispose plus d'aucun lancer.

5.2.12 Le « Jeu principal » est perdant dans tous les autres cas.

5.3 Seconde étape de jeu dénommée « Jeu Bonus »

5.3.1 Le « Jeu Bonus » n'est pas une unité de jeu gratuite mais une étape supplémentaire qui prolonge l'acte de jeu du joueur avant la révélation du résultat de son unité de jeu. Il s'agit d'une étape de l'unité de jeu dont l'issue est, dans tous les cas, gagnante.

5.3.2 Le « Jeu Bonus » est représentée à l'écran par une matrice composée de six lignes et de cinq colonnes.

Chaque colonne est associée à un symbole « dinosaure », parmi les symboles « dinosaure » décrits au sous-article 5.2.3, à une jauge et à un gain.

La jauge associée à chacune des colonnes a un nombre de segments différents (sens de lecture : de gauche à droite de la matrice) :

- La première colonne est associée à une jauge comprenant 5 segments ;
- La deuxième colonne est associée à une jauge comprenant 6 segments ;
- La troisième colonne est associée à une jauge comprenant 7 segments ;
- La quatrième colonne est associée à une jauge comprenant 8 segments ;
- La cinquième colonne est associée à une jauge comprenant 9 segments.

Le gain associé à chacune des colonnes est un montant en euros, parmi les montants suivants :

- Pour la première colonne : 5 €, 10 €, 20 €, 30 €, à l'exclusion de tout autre montant ;
- Pour la seconde colonne : 10 €, 20 €, 30 €, 50 €, à l'exclusion de tout autre montant ;
- Pour la troisième colonne : 20 €, 30 €, 50 €, 500 €, à l'exclusion de tout autre montant ;
- Pour la quatrième colonne : 30 €, 50 €, 500 €, 1000 €, à l'exclusion de tout autre montant ;
- Pour la cinquième colonne : 50 €, 500 €, 1000 €, 50 000 €, à l'exclusion de tout autre montant.

5.3.3 Le joueur clique sur le bouton « GO » pour effectuer un premier lancer et révéler 30 symboles. Le joueur dispose de cinq lancers.

5.3.4 Si le joueur découvre dans une colonne de la matrice, au cours d'un lancer, un ou plusieurs symboles « dinosaure » identiques au symbole « dinosaure » associé à cette colonne, ce ou ces symboles sont collectés dans la jauge associée à cette colonne.

5.3.5 Si le joueur découvre dans la matrice, au cours d'un lancer, un symbole « mystère », tel que représenté sur l'écran des règles du jeu, plusieurs symboles « dinosaure » sont révélés et collectés dans la jauge des colonnes auxquelles le symbole « dinosaure » associé correspond.

5.3.6 Si la jauge associée à une colonne est remplie en totalité, le joueur remporte le gain qui y est associé.

5.3.7 Le « Jeu Bonus » prend fin lorsque le joueur ne dispose plus d'aucun lancer.

5.4 A l'issue de ces opérations, si le joueur obtient plusieurs gains, les gains s'additionnent pour former un lot unique indivisible.

5.5 L'unité de jeu est perdante dans tous les autres cas.

Fait le 19 décembre 2023, dont la dernière modification a eu lieu le 28 avril 2025,

Par délégation de la Présidente-directrice générale de La Française des Jeux,

C. LANTIERI

